

Réf: Dossier N° 083935

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OCEAN EBURNIE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY NOUVEAU
GOUDRON, Lot 1056, Ilot 104

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OCEAN EBURNIE »

Objet : La commercialisation de produits halieutiques ;
La pêche ; L'import – export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

De l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY NOUVEAU
GOUDRON, Lot 1056, Ilot 104

Dirigeant(s) : M AGO ASSI JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01108 du 10/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09624/GTCA/RC/2022 du 10/03/2022

